

Développer des dispositifs d'insertion professionnelle pour les personnes placées sous main de justice

Profil(s) des stagiaires

Les acteurs de l'insertion professionnelle des PPSMJ : ministère de la justice (établissement pénitentiaire, SPIP, DISP, PJJ, SJ), partenaires institutionnels (Education Nationale, France Travail, Missions locales, etc.), organismes de formation, entreprises, associations etc.

Prérequis

Aucun

Enjeux

L'insertion professionnelle des personnes placées sous main de justice (en détention ou en milieu ouvert) constitue l'un des leviers les plus déterminants pour favoriser une réinsertion durable et prévenir la récidive. Sous la coordination de l'agence du travail d'intérêt général et de l'insertion professionnelle des personnes placées sous main de justice (ATIGIP), les leviers en matière d'orientation professionnelle, de travail, de formation professionnelle et d'accompagnement vers l'emploi ont ainsi été développés au cours des dernières années.

L'objectif de cette formation est de permettre à l'ensemble des acteurs internes et externes au ministère de la justice de créer, dans une dynamique partenariale, les dispositifs d'insertion professionnelle au profit des personnes placées sous main de justice.

Objectifs Pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Identifier les acteurs de l'insertion professionnelle des personnes placées sous main de justice (PPSMJ), leurs missions et leurs enjeux
- Identifier les dispositifs d'insertion professionnelle des PPSMJ
- Co construire des dispositifs d'insertion professionnelle dans le cadre d'ateliers de co-développement.

Programme

Mercredi : Contexte et enjeux

- Introduction de la semaine de formation
- L'insertion professionnelle des PPSMJ : une politique prioritaire
- Recueil des connaissances communes sur les dispositifs d'insertion professionnelle pour les PPSMJ
- Outils de l'insertion professionnelle : guide et plateforme IPRO 360°
- Atelier de co-développement

Référence (N° Harmonie) :

Session 1 : 51564815

Session 2 : 51564816

Date limite d'inscription :

Session 1 : Le 04/04/2025

Session 2 : Le 22/08/2025

Durée : 2,5 jours

Dates :

Session 1 : Du 11/06/2025 (9h)
au 13/06/2025 (12h)

Session 2 : Du 14/10/2025 (9h)
au 16/10/2025 (12h)

Horaires :

Mardi: 9h00-12h30/13h30-18h00

Mercredi: 9h00-12h30/13h30-18h00

Jeudi : 9h-12h

*horaires susceptibles d'être modifiés

Lieu de formation : Énap

440 avenue Michel Serres

CS 10028 47916 AGEN cedex

Intervenants :

Professionnels et partenaires de l'ATIGIP

Modalités d'inscription :

Agents du MJ : s'inscrire via le Portail SIRH Harmonie

Autres stagiaires : Compléter le formulaire d'inscription et le transmettre à amandine.nock@justice.fr et kathy.ftais@justice.fr

Modalités de sélection :

Fiche d'inscription et de motivation.

La sélection est effectuée :

- Pour la session 1 : à partir du 14/04/2025.

- Pour la session 2 : à partir du 04/07/2025.

Le groupe sera constitué pour moitié d'agents pénitentiaires et pour moitié de partenaires (en essayant de sélectionner un stagiaire par typologie de partenaires listée dans la rubrique « profil(s) des stagiaires » ci-contre)

Nouvelle formation

Jeudi : Travail et accompagnement vers l'emploi

Visites virtuelles

- Milieu fermé : établissement pénitentiaire et ateliers en détention
- Milieu ouvert : présentation des différentes structures ou solutions d'accompagnement (SPIP, structures d'insertion par l'activité économique, entreprises adaptées, travail d'intérêt général)

Temps d'échanges avec des intervenants extérieurs, travaillant au sein de ces structures.

- Atelier de co-développement

Vendredi : projets et avenir

- Restitution des ateliers
- L'avenir de l'insertion professionnelle des PPSMJ

Modalités et moyens pédagogiques

Apports didactiques, cas pratiques, échanges de bonnes pratiques, témoignages

Documentation

Des documents ressources seront remis aux stagiaires (en version dématérialisée).

Modalités d'évaluation

- **Évaluation des acquis** : Au regard des travaux de groupe présentés le vendredi matin
- **Évaluation de satisfaction** par questionnaires écrits et bilans oraux
- **Évaluation des effets de la formation** par questionnaire de la valeur d'usage dans les 6 mois suivant la formation pour vérifier l'efficacité de la formation et l'atteinte des objectifs

A l'issue de la formation, un certificat de réalisation et une attestation de formation seront remises à chaque stagiaire

Tarif :

Il n'y a aucun frais pédagogique pour les stagiaires (pénitentiaires ou non pénitentiaires). Les stagiaires pourront aussi être hébergés sans frais sur le site de l'Enap et y prendre leur repas. Seul le petit-déjeuner est payant : 2,75€ pour une formule (1,20€ la composante supplémentaire)

Responsable de la formation :

kathy.ftais@justice.fr
05.53.98.92.10

Assistante de formation :

amandine.nock@justice.fr
05.53.98.90.27

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Pour être mis(e) en lien avec la **correspondante handicap et/ou la Référente formation inclusion**, transmettez votre demande à kathy.ftais@justice.fr

BULLETIN DE DEMANDE D'INSCRIPTION

Inscription individuelle stagiaire non pénitentiaire
Développer des dispositifs d'insertion professionnelle
pour les personnes placées sous main de justice

Par courriel : of.enap@justice.fr

Par courrier : ENAP- organisme de formation et de développement des compétences
440 avenue Michel Serres CS 10028 - 47916 AGEN - cedex 9

Par téléphone : 06.12.71.88.54

I. La formation (*Mentions obligatoires)

Titre* :

Référence (N° Harmonie)* :

Date(s)* :

II. Le/la participant(e)

Civilité* :

Nom* :

Date de naissance:

Fonction* :

Catégorie* : A B C

Corps et grade :

E-Mail* :

Adresse* :

Téléphone :

Prénom* :

Lieu de naissance:

Si non titulaire* : CDI CDD Vacataire

Portable* :

Le souhait d'inscription correspond à une demande institutionnelle personnelle les deux

Motivations et attentes :

Je n'ai pas d'employeur/je ne relève pas d'une structure (compléter le § IV ci-dessous)

Je m'inscris avec l'accord de mon employeur /ma structure d'appartenance (compléter les § III et IV ci-dessous)

III. Mon employeur /ma structure d'appartenance

Nom de la structure :

Raison sociale* :

Adresse* :

Le/la responsable (signataire) :

Civilité* :

Nom* :

Fonction* :

Téléphone :

Prénom* :

E-Mail* :

Portable :

Cadre de la demande : T1 T2 T3

Avis hiérarchique : Prioritaire Favorable Défavorable

Motif :

Les données à caractère personnel concernant le/la stagiaire sont collectées et traitées aux fins de suivi de la validation de la formation et d'amélioration de l'offre de l'ENAP. Conformément au RGPD « [Règlement Général sur la Protection des Données](#) » (notamment son art.15), le/la stagiaire dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le/la concernant. Le/La Stagiaire pourra exercer ce droit en écrivant à : ENAP, service du Délégué de la protection des données, 440 avenue Michel Serres - 47916 AGEN Cedex 9 ou par voie électronique à : dpo.enap@justice.fr.